



## **Pour les salaires, les pensions, les bourses d'études, les minima sociaux : en grève le 29 septembre !**

Les mesures gouvernementales annoncées sur le pouvoir d'achat sont en dessous de la situation de paupérisation de la population. La loi votée cet été se contente de poser quelques rustines et, à travers les exonérations de cotisations, ampute le salaire socialisé, fragilisant la protection sociale. Dans la fonction publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d'indice est en deçà de l'urgence à relever l'ensemble des rémunérations de 10% au moins tout de suite pour préserver les conditions de vie de tou-tes. De même pour les retraité-es, les 4% de revalorisation des pensions ne correspondent pas à l'inflation, la situation des retraité-es continue donc de se dégrader.

La crise énergétique pèse déjà fortement sur la population, particulièrement les plus précaires, tandis qu'aucune mesure réelle n'est prise pour une transition écologique juste. Le gouvernement se contente d'incitations à des économies d'énergies culpabilisantes, tandis que d'autres pays européens s'engagent dans la taxation des superprofits des entreprises du secteur énergétique et que d'autres mettent en place des passes ferroviaires gratuits !

Le gouvernement poursuit aussi une politique fiscale qui assèche les comptes de l'Etat au profit des grandes entreprises et au détriment des services publics (santé, éducation,) et du financement de la transformation écologique. Par ailleurs, il prévoit une réforme de l'assurance chômage qui va à l'encontre du droit des travailleur-euses de la possibilité d'avoir des indemnités du chômage justes, une réforme du RSA qui le conditionnerait à une obligation de travailler de 15 à 20h hebdomadaires, et continue d'envisager une réforme des retraites qui exigerait de travailler davantage et pourrait conduire à amputer encore davantage le montant des pensions.

En ce qui concerne les jeunes et leurs familles, les aides (bourses, ARS) ne sont pas suffisantes pour compenser l'inflation. Une revalorisation significative des bourses scolaires et de l'ARS est nécessaire pour pallier le prix de la rentrée (qui avec l'inflation a grimpé de 5 à 10 %). De plus, trop peu de familles bénéficient de cette aide en raison du plafond de ressources à ne pas dépasser.

C'est pourquoi la CGT, l'Union syndicale Solidaires, la FSU, l'UNEF, la VL, la FIDL et le MNL appellent dès à présent à une journée de grève interprofessionnelle le jeudi 29 septembre qui doit s'inscrire dans une mobilisation large et dans la durée.

**Le 9 septembre 2022**

Les résultats sont là, mais pas pour les salariés

## SORTONS DE CETTE CRISE... PAR LE HAUT

Le groupe affiche des résultats semestriels très profitables. Les prévisions pour l'année 2022 s'annoncent toutes aussi réjouissantes pour les actionnaires.

Pour autant, cela ne semble pas suffire pour passer outre un accord de « sortie de crise » rédigé et signé pour contenir au maximum les dépenses liées aux forces humaines de notre groupe (les revenus).

Cet accord qui limite les augmentations de cette année à 3% - majoré de 1% en juillet (0,5% sur l'année) suite aux grèves - qui supprime les abondements pour 2023 et retranche 2% de la Masse Salariale (MS) du groupe de ce qui aurait pu être versé au titre de l'intéressement en 2023, n'est vraiment pas supportable.

**Alors, ceci est une adresse aux signataires de cet accord, Direction comme Syndicats:**

Cessez de vous obstiner à justifier et appliquer un tel accord!

Les salariés voient bien les bénéfices gargantuesques de notre groupe et pourtant souffrent d'une inflation loin d'être anecdotique. Permettez leur de vivre décemment en augmentant leur salaire suffisamment pour compenser la hausse du coût de la vie.

Pour cela il faut sortir du cadre de suivi de l'accord et appliquer une véritable clause de revoyure fonction de l'inflation.

Les salariés ont plus que jamais démontré leur engagement pour Safran en acceptant une mise à l'écart temporaire (APLD) puis un retour intense, pour relancer la production et augmenter de manière fulgurante les cadences. Permettez leur d'obtenir une juste rétribution en les intégrant aux bénéfices qu'ils ont générés.

Pour cela, il faut sortir de l'écrêtement de 2% de MS de l'intéressement prévu par l'accord.

Les salariés ont appris le retour en force des versements de dividendes aux actionnaires. Permettez leur de retrouver ces aides à l'épargne salariale que sont les abondements.

Pour cela, il faut sortir de la clause de suppression des abondements prévue par l'accord.

**«C'est le propre de l'homme de se tromper ;  
seul l'insensé persiste dans son erreur»**

*CICÉRON*

ACCORD DE  
SORTIE DE  
CRISE

